



Evaluations Nationales.

publié le 05/09/2025

Elles seront programmées du 8 au 19 septembre.

Descriptif :

Cette année les classe de 6è, 5è et 4è sont concernées.

Au collège, les acquis de tous les élèves de la 6e à la 4e sont évalués en début d'année, en français et en mathématiques. Ces évaluations nationales constituent des repères complémentaires pour mieux suivre et faire progresser chaque élève tout au long du collège.

Elles offrent également aux personnels de direction un levier supplémentaire de pilotage de l'action pédagogique au sein de leur établissement.

En ce sens, entre le 8 et 19 septembre plusieurs créneaux dédiés sont programmés pour que les élèves puissent passer ces évaluations dans les meilleures conditions possibles.

Pour chaque créneau, un professeur sera accompagné d'une assistante d'éducation et ou d'une surveillante.

Les évaluations nationales des élèves sont conçues pour garantir la protection des données personnelles des élèves. Aucune donnée à caractère personnel des élèves n'est stockée par le prestataire de l'éducation nationale à l'occasion des évaluations.

Ces évaluations sont donc un élément clé du système éducatif français, visant à améliorer la qualité de l'enseignement et à assurer que tous les élèves atteignent un niveau de compétence adéquat.